

De la difficulté à apprendre à échanger entre professionnels et parents ...

Qu'est-ce qu'un enfant ?

L'image de ce qu'est un enfant n'est pas donnée une fois pour toute : elle évolue dans le temps et fait l'objet de conceptions différentes à un moment donné de l'histoire d'une société.

Ainsi de nombreuses études ont montré comment l'idée de ce qu'était un enfant a changé tout au long des siècles. A la sortie du Moyen-Age les enfants étaient des adultes en miniature, des objets en quelque sorte pour lesquels il fallait attendre qu'ils grandissent pour prendre de l'importance. C'est écrire aussi que l'enfant n'avait pas de personnalité propre ! Un des tout premiers écrits, un fondamental en la matière, a comme auteur Jean-Jacques Rousseau. Dans son livre « Emile ou de l'éducation », il crée la base pour développer une autre image de ce qu'est un jeune et surtout sur l'importance qu'il y a à en cerner la personnalité, qui change au gré des différentes phases de son développement. Déjà dans cet écrit, on se rend compte que cette image ne se développe pas en vase clos mais dépend de beaucoup d'éléments qui marquent la vie en société : les facteurs économiques et le monde du travail, le degré d'émancipation des adultes, les connaissances sur le psychisme, les faits religieux, ...

Plus tard, il y a eu une évolution à travers l'influence des études dans les sciences humaines: cela prendrait trop de places pour tracer l'historique, mais ceux qui travaillent dans ce domaine connaissent ces personnages emblématiques comme Janusz Korczak, Sigmund Freud, René Spitz, William et Clara Stern, Charlotte Bühler, Jean Piaget, ... et j'en passe. Nos connaissances ont pris peu à peu plus de « profondeur » aussi sous l'impact des défenseurs des droits des enfants : de nombreuses personnes se sont rendu compte que l'enfant devait bénéficier d'une protection particulière du fait de sa fragilité et de sa dépendance des adultes. Ce mouvement a conduit à l'élaboration d'une Convention des droits des enfants qui a été adoptée par tous les pays de la planète à l'exception des Etats-Unis. La Somalie, le Soudan du Sud et la Palestine sont les derniers signataires en date.

A l'intérieur même d'une société, l'idée que l'on se fait de ce qu'est un enfant, fait débat. Je prends pour exemple la discussion animée qui a lieu au Luxembourg autour de l'éducation non formelle. Une loi a été votée tout récemment qui définit l'objectif des structures d'accueil et d'éducation extra-familiales et aussi des critères pour assurer la qualité de l'encadrement. Quand je lis la loi, les commentaires des articles, mais aussi les études qui ont préparé l'élaboration de cette loi, il apparaît que l'enfant est avant toute autre chose, un être doté d'un besoin d'autonomisation et d'émancipation, nanti de curiosité et d'un élan vital qui le propulsent dans une recherche et une exploration de son monde environnant lui permettant de développer force et maîtrise. L'objectif est alors de fournir la nourriture psychique et intellectuelle adéquate pour que cet enfant puisse grandir.

Cette vision du législateur n'est pas partagée par tout le monde et si on suit un certain nombre de prises de position, il apparaît qu'il y a de nombreuses personnes qui pensent que le lieu de développement des enfants doit être la famille et elles mettent plus particulièrement en avant le rôle des parents. Elles estiment qu'un enfant éjecté trop précocement hors de sa famille va développer une relation troublée avec lui-même et son environnement, que les personnes de référence sont

irremplaçables et si l'on ne veille pas à assurer un lien de qualité, les conséquences vont être néfastes. La nourriture que l'enfant doit recevoir lui est transmise par son environnement familial. Il y a ici une insistance sur la dépendance qui fait le lit de l'autonomie.

Si je partage l'ambition des ceux qui ont élaboré la loi, je partage aussi la compréhension de ceux qui pensent que c'est le lien aux parents qui doit déterminer la base de toute évolution.

Un enfant pour grandir a besoin de racines et d'ailes ...

C'est Goethe qui avait écrit que le rôle des parents est de veiller à ce que leurs enfants développent des racines et des ailes. Goethe voyait le rôle des parents avec beaucoup de sagesse certes, mais il faut reconnaître que la famille et donc la place des parents a beaucoup changé. La famille élargie tend à disparaître : cette famille multigénérationnelle était à même de donner un encadrement qui assurait une certaine indépendance des familles. La famille s'est beaucoup rapetissée et elle fonctionne souvent avec un couple parental, un ou deux enfants, parfois avec des liens plus distants avec d'autres membres de la famille. Nous constatons par ailleurs qu'il n'existe plus un seul modèle de familles. Les enfants grandissent dans des contextes familiaux qui sont tellement différents qu'une énumération prendrait beaucoup de place : je ne voudrais évoquer ici que la famille mono-, hétéro- ou homoparentale, celle qui est recomposée, ... Quand on sait que les enfants pour développer une identité ont besoin de repères clairs, on comprendra que ce n'est pas facile de s'y retrouver. Un autre phénomène a marqué ces 25 dernières années : c'est le développement des structures d'éducation dans lesquels les enfants se voient offrir un environnement stimulant qui dépasse souvent ce que les parents sont à même de leur offrir. Elles ont été créées tout d'abord pour des raisons économiques et, c'est là pour moi une évidence. Par ailleurs elles visent une plus grande justice dans les genres : les femmes sont libérées de leurs tâches éducatives pour accéder au monde du travail, j'allais écrire ... sans que la toute grande majorité des hommes aient vraiment eu besoin de changer quelque chose de fondamental à la définition de leur rôle.

Pour en revenir à la discussion qui fait rage par moments, entre ceux qui accordent une toute grande importance à l'éducation institutionnelle et ceux qui veulent avant tout protéger leur enfant dans le fort intérieur de la famille, il faut plutôt imaginer faire profiter les enfants des deux espaces. Il faut alors concevoir que le processus éducatif s'inscrit dans un partenariat entre d'une part les parents et d'autre part l'offre qui existe au niveau des structures de garde. Le milieu familial sert à développer les racines et les ailes et cela dans le cadre d'un lien avec des personnes de référence que sont les parents et, à partir d'un certain moment, c'est une éducation institutionnelle qui va pouvoir stimuler l'enfant afin qu'il puisse apprendre à mieux voler : cela se fait dans le respect des racines qui doivent encore mieux s'ancrer. Apprendre à voler est un long processus, mais d'autant plus facile si les racines sont profondes. Je ne conçois pas qu'il faille opposer l'un à l'autre mais au contraire les deux sont simultanés et complémentaires. D'un point de vue psychologique, il est clair que beaucoup de théories sur le développement des enfants corroborent cette vision des choses.

Une interface entre milieu familial et institutionnel : un engagement pour les enfants avec ou contre les parents

Ma collègue Jeannine Schumann de l'École des Parents m'expliquait un jour qu'il faut concevoir qu'un enfant qui fréquente un foyer, une maison relais ou une crèche ne vient jamais seul. C'est une belle image et en plus cela correspond aussi à la capacité des enfants d'intégrer des milieux de vie différents.

Cela ne peut se faire que si les parents trouvent une place dans la carte du monde du personnel qui travaille dans les structures qui offrent une éducation non formelle. Et pas n'importe quelle place ! Il faut que je l'écrive clairement pour qu'il ne puisse y avoir d'équivoques: pour les enfants, qui ont un grand besoin de sécurité, les parents sont la référence ultime et ils ne sont pas prêts à faire des compromis. Cela va très loin: un enfant qui ne reçoit pas de ses parents l'attention et le soin dont il a besoin pour grandir, ne sera pas en colère contre son père ou sa mère, mais commencera à ne plus s'aimer, s'engageant ainsi sur la pente de l'auto-dévalorisation. Les éducateurs et aussi les enseignants ont beaucoup de mal à concevoir ou à accepter cette primauté que les parents occupent auprès de leurs enfants.

Le partenariat parents-institution fonctionne bien tant que l'enfant est adapté au milieu institutionnel. Dès que surgit une difficulté, qu'il s'agisse d'un comportement troublant, d'un retard ou d'autres aléas dans le développement d'un enfant, les professionnels développent des doutes sur la capacité des parents à bien éduquer leur enfant. Je vois les professionnels passer en mode « défense » et ensuite « attaque » : la lame de fond est une attitude de grande sévérité, jugeante et dévalorisante à l'égard des parents.

D'où vient ce positionnement ? Je ne le comprends pas toujours et je n'ai pas LA bonne explication ... Parfois, dans ces moments de découragement qui surgissent brièvement quand je suis en face d'une grande incompréhension de la part des professionnels, je me dis qu'ils ont tous dû vivre dans des milieux familiaux très bien outillés et structurés, qu'ils ont eu une enfance dorée et jamais fait l'expérience de se heurter aux limites de leurs parents. Ou alors qu'ils idéalisent ce que leurs propres parents ont eu comme importance dans leur développement personnel. Mais sur le fond, je pense que le plus souvent les professionnels ne disposent pas des moyens ni en temps, ni en ressources humaines pour bien s'occuper des difficultés. Il est vrai que la rencontre avec des parents n'est pas toujours aisée et que beaucoup de professionnels ne se sentent pas toujours protégés par leur hiérarchie institutionnelle, bien au contraire. Cela tient aussi à un manque d'outillage : rencontrer des parents ne se fait pas sans avoir une conception à quoi devra servir cet échange et il faut être capable de structurer un entretien. S'il ne s'agit pas d'émettre un jugement dévalorisant sur la compétence des parents, il vaut mieux reconnaître les parents par rapport à leurs ressources et essayer de comprendre comment ces parents pourront le cas échéant apporter un soutien au projet pédagogique. Et il faut se remémorer sans cesse que toute stratégie qui consiste à culpabiliser ces derniers pour des difficultés de l'enfant, ne sera jamais partagée par celui-ci. Il y a un autre point qui me tient à cœur : il est essentiel pour moi de bien différencier ce qui relève de l'espace parental et ce qui appartient à l'espace professionnel. Je suis rigide sur ce point et plutôt intraitable

En venir à imaginer, et cela est monnaie courante, que les parents sont les ennemis des enfants et que le mieux est de les éviter, ou alors que les institutions sont dommageables, est le début d'un processus qui s'inscrit dans un cercle vicieux d'incompréhensions réciproques : ce sont les enfants qui vont porter les conséquences d'une telle attitude.

Une société où les enfants n'ont pas de parents ... ?

Je voulais encore faire part de ma surprise : en lisant le texte de la nouvelle loi, que je trouve innovatrice à de nombreux égards, je me suis rendu compte que le rôle des parents au niveau éducatif n'est pratiquement pas évoqué. C'est comme si nous étions dans une société où les enfants n'ont pas de parent : on ne voit qu'un enfant sans aucun lien qui le tient. Concevoir et solliciter l'implication des parents aurait permis d'être cohérent avec l'image des enfants que l'on veut éduquer vers la citoyenneté. Je trouve cela bien dommage alors même que l'on entend souvent des plaintes comme quoi des parents ont tendance à vouloir se déresponsabiliser de leur rôle en laissant tout le poids de l'éducation aux institutions.

J'en conclus qu'à tous les niveaux il reste beaucoup à faire pour développer le partenariat entre les parents et les institutions de garde et d'éducation. Ce qui est encourageant c'est que les deux sont demandeurs : les parents en termes d'accompagnement pour eux-mêmes et les institutions en termes de demande de formation pour mieux apprendre à gérer les échanges avec les familles.

Gilbert Pregno

Psychologue, thérapeute familial, Fondation Kannerschlass, Il est président de la Commission consultative des droits de l'Homme

Ce texte avait été publié une 1ere fois dans le Luxemburger Wort du 5 mars 2016 sous une forme plus réduite. Il a été retravaillé et complété, certains aspects ont été développés et explicités.